

# Les Services industriels doubleront leur production d'électricité issue du solaire

► **Trois nouvelles centrales photovoltaïques** seront réalisées dans un avenir proche dans la capitale, dont une qui y sera la plus grande jamais construite.

► **Avec ces nouvelles installations**, qui viendront compléter les dix centrales existantes à Delémont, les SID doubleront leur production d'électricité issue du solaire.

► **Mais avant de voir le jour**, ces infrastructures devront passer l'écueil du Conseil de ville qui se prononcera lundi sur trois crédits de près de 3,4 millions de francs.



Avec ces trois nouvelles centrales, près de 14 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques appartenant aux SID couvriront les toits de la capitale, dont ici celui de Pressor.

ARCHIVES ROGER MEER

issue du solaire, car ce sont de grandes installations», observe Michel Hirtzlin, chef des Services industriels de Delémont.

## La consommation de 700 ménages

Ces infrastructures compléteront les dix centrales déjà existantes dans la capitale. Avec treize installations solaires donc et une surface totale de 14 000 m<sup>2</sup>, les SID pourront tableter sur une production annuelle de 2,4 millions de kWh/an. Soit la consommation de 700 ménages.

«On est content à plus d'un titre. Nous sommes en accord complet avec la stratégie énergétique décidée par les autori-

tés communales», déclare le chef des SID.

La grande nouveauté de ces trois nouvelles centrales: l'électricité produite sera consommée en priorité par ces sociétés, souligne Murielle Macchi-Berdar, conseillère communale en charge de l'Énergie.

«Si elles ne la consomment pas, le surplus sera injecté dans le réseau», précise-t-elle. Cela est rendu possible grâce aux nouvelles bases légales, entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier de cette année.

Vu les consommations de ces trois fabriques, il est très intéressant pour les SID de produire une partie de l'énergie sur leur toit; de la leur vendre au prix coûtant; et d'appro-

visionner le marché avec le solde.

## Des usines éloignées des clichés

Murielle Macchi-Berdar se félicite des partenariats noués avec ces entreprises. «C'est heureux, car nous arrivons à fidéliser ces sociétés à des produits renouvelables. À Delémont, il existe une réelle prise de conscience environnementale par l'industrie, contrairement au cliché que l'on a des usines polluées. Les entreprises sont très demandeuses d'aboutir à un bilan écologique favorable. Il s'agit peut-être d'une carte de visite», conjecture la conseillère communale. Avant de voir le jour, ces centrales devront passer

l'obstacle du Conseil de ville. Le législatif se prononcera lundi sur trois crédits de 3,4 millions de francs nécessaires à leur réalisation.

## Les «prêts citoyens» ont du succès

Comme dans les projets précédents, ces capitaux seront ouverts à des «prêts citoyens» ayant fait leurs preuves jusqu'ici, avec une participation de la population de l'ordre de 60%. Le solde est financé par prêt bancaire.

Le taux de rétribution de 2,5%, appliqué jusqu'à présent, pourrait en revanche varier entre 1,5% et 2,5% en fonction de l'investissement effectif et du prix de revient de l'énergie produite.

Les conseillers de ville seront aussi appelés à donner

leur avis à deux autres crédits. Le premier, d'une valeur de 360 000 fr., servira à améliorer la sécurité et le confort des itinéraires de mobilité douce en ville. Le second, de 250 000 fr., est destiné à la création d'un circuit secret.

## Élection du bureau

Les élus devront encore élire le bureau de l'an prochain. Si d'autres propositions ne sont pas faites d'ici là, les prétendants sont Christophe Günter (PLR) à la présidence, Rémy Meury (Alternative de Gauthier) à la 1<sup>re</sup> vice-présidence, Florine Jardin (PCSI) à la 2<sup>e</sup> vice-présidence et Kathleen Gigon (PS) au poste de 1<sup>er</sup> scrutatrice. On ne connaît pas encore la personne qui briguera le siège de 2<sup>e</sup> scrutateur.

HÜSEYİN DİNÇARSLAN

## La décision du Conseil fédéral est contraire à la Stratégie énergétique

► Michel Hirtzlin, chef des Services industriels de Delémont, critique la décision du Conseil fédéral de libéraliser le marché de l'électricité. Selon lui, cette démarche est contraire à la Stratégie énergétique 2050, acceptée par la population en mars 2017.

► «On nous fait croire qu'on va promouvoir les énergies renouvelables dans l'approvisionnement de base. Sauf que les clients auront le choix entre des énergies fossiles bon marché, issues par exemple du charbon allemand, et des énergies renouvelables un peu plus chères. On sait que trois fois sur quatre, le choix du client se porte sur le prix. Plus personne n'investira donc dans les énergies renouvelables, ce qui va tuer ce marché», explique le chef des SID.

► Et d'ajouter: «L'argument phare de cette décision est que les prix vont baisser pour les clients. Mais les tâches administratives seront tellement énormes avec les changements de fournisseur, que cela va se répercuter sur les prix. Au final, ceux-ci seront reus à la hausse.» Michel Hirtzlin redoute encore le démarchage téléphonique. **hd**